

Agents en situation de handicap au ministère en charge de l'agriculture

Mode opératoire : Saisie et enregistrement des données "handicap" dans RenoIRH

Première vidéo : création d'un dossier « déclaration des handicaps » (première attribution)

Pour la création d'un agent en situation de handicap sur RenoIRH, je clique sur Dossier individuel / Rapport / Déclaration des handicapés.

je recherche mon agent, soit par le nom, soit par le matricule.

je clique sur « rechercher » et je sélectionne mon agent.

Sur le premier onglet « Déclaration des bénéficiaires », je vais inscrire la date de début des droits, en l'occurrence le 1^{er} janvier 2023. Attention à inscrire l'année sur 4 chiffres (2023). La date de fin, le 31 décembre 2028 (2028).

je clique sur la case « Témoin bénéficiaire ». Et pour le type de recrutement initial dans la fonction publique, je clique sur les trois petits points et je vais sélectionner le type de recrutement. En l'occurrence « Recrutement inconnu », TR01 pour cet agent.

je clique ensuite sur « Soumettre »

je vais sur le troisième onglet, bénéficiaire de l'obligation d'emploi. je vais inscrire les mêmes informations. Date de début des droits : 1^{er} janvier 2023, et date de fin : 31 décembre 2028.

Et je dois sélectionner la catégorie de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, en cliquant sur les trois petits points. Ici il s'agit d'un agent qui a une RQTH, une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, qui correspond au code BE16, travailleur reconnu handicapé.

je soumet et je clique sur « Confirmer »

j'ai terminé pour la création d'un agent en situation de handicap, sur RenoIRH.